

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N° TVA:

FACTURE n° 09153632 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr							
BON N° 21236288 DU 2/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
275281.01	UTHERM FLOOR K 100/120- 80MM R3,70	108	M2	13,28	1.434,24	A	
	dont Eco-Contribution				(17,28)		
328085.01	VELAPLIN THE ADH.5MM -RLX 150MM/50ML	100	ML	0,91	91,00	A	
	dont Eco-Contribution				(1,00)		
BON N° 21236290 DU 2/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
202852.01	APPUI MONOP.RD.35- 60/ 68 SAB. SEAC	1	U	36,28	36,28	A	
	dont Eco-Contribution				(0,15)		
209214.01	APPUI MONOP.RD.35- 70/ 78 SAB. SEAC	2	U	36,39	72,78	A	
	dont Eco-Contribution				(0,32)		
202855.01	APPUI MONOP.RD.35-120/128 SAB. SEAC	2	U	50,62	101,24	A	
	dont Eco-Contribution				(0,52)		
237186.01	SEUIL MONOP.35- 90/ 98 SABLE SEAC	3	U	40,99	122,97	A	
	dont Eco-Contribution				(0,39)		
9505.01	PALETTE SEAC	1	U	28,00	28,00	A	
BON N° 21236296 DU 2/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N° TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09153632 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
141031.17	TUILE MEDIANE+ PAYSAGE ED	360	U	1,33	478,80	A	
	dont Eco-Contribution				(3,60)		
390490.01	PALETTE TUILES EDILIANS	2	U	27,00	54,00	A	
BON N° 21236315 DU 3/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
711596.01	PACK CLOU IM90I CR, 2,8/75 (2500)	1	U	95,02	95,02	A	
BON N° 21236323 DU 4/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
54205.18	CALOTTE 3 OUV.RD 935 PAYSAGE ED	1	U	63,84	63,84	A	
	dont Eco-Contribution				(0,01)		
291344.01	CLOSOIR ALU 370MM/10ML ROUGE ELOS	10	ML	5,35	53,50	A	
	dont Eco-Contribution				(1,10)		
195224.04	ABOUT ARET.CANAL 86B PAYSAGE ED	1	U	18,80	18,80	A	
	dont Eco-Contribution				(0,01)		
703180.01	COLLE MS POLY.SPEC.TUILE 290ML ELOS	2	U	5,46	10,92	A	
	dont Eco-Contribution				(0,30)		
BON N° 21236324 DU 4/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
627326.01	EAU CRISTALINE 1,5L (6)	1	U	1,73	1,73	B	
BON N° 21236329 DU 4/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
834537.04	VOLIGE SAPIN CAL.CL2J 18/200- 3,00	0,60	M2	8,03	4,82	A	
	dont Eco-Contribution				(0,05)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N°TVA:

FACTURE n° 09153632 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 21236330 DU 4/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
665165.01	DISQUE TRONC.ACIER KSMK 125/3	2	U	1,52	3,04	A	
76426.01	DISQUE POLYVALENT EXPERT D125	1	U	20,94	20,94	A	
BON N° 21236331 DU 4/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
141031.17	TUILE MEDIANE+ PAYSAGE ED	180	U	1,33	239,40	A	
	dont Eco-Contribution				(1,80)		
390490.01	PALETTE TUILES EDILIAN	1	U	27,00	27,00	A	
BON N° 21236355 DU 6/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
703180.01	COLLE MS POLY.SPEC.TUILE 290ML ELOS	2	U	5,46	10,92	A	
	dont Eco-Contribution				(0,30)		
210086.01	CALIFIX LIANT BRIQUE RECTIF. -0,81L	1	U	26,17	26,17	A	
	dont Eco-Contribution				(0,05)		
54315.05	TUILE CANAL 50 PAYSAGE ED	20	U	0,90	18,00	A	
	dont Eco-Contribution				(0,20)		
BON N° 21236366 DU 9/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES							
Signé par SYLVAIN							
291344.01	CLOSOIR ALU 370MM/10ML ROUGE ELOS	10	ML	5,35	53,50	A	
	dont Eco-Contribution				(1,10)		
645270.01	CLIP FAITIERE ROUGE ELOS	10	U	0,80	8,00	A	
	dont Eco-Contribution				(0,10)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.							
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N° TVA:

FACTURE n° 09153632 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
619160.01	SABLE ALL.0/2R.LAVE -GD 0.25 dont Eco-Contribution	1	GD	15,29	15,29	A	(0,10)
BON N° 21236371 DU 9/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND							
141324.03	CHATIERE MEDIANE PAYSAGE ED dont Eco-Contribution	6	U	40,69	244,14	A	(0,06)
BON N° 21236381 DU 10/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
7016.03	SIKAFLEX PRO 11FC BEIGE -CART.300ML	1	U	7,96	7,96	A	
BON N° 21236416 DU 16/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
670829.03	MEMBRANE PROTECT.FOND.20/2,0M OBRA dont Eco-Contribution	40	M2	2,19	87,60	A	(0,80)
515929.01	GEOTEX.DRAIN/SEP 6KN 0,5/50M EDIA dont Eco-Contribution	1	U	27,23	27,23	A	(0,14)
BON N° 21236448 DU 19/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
651990.01	CALCAIRE 0/ 15 MDP -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	11,06	44,24	A	(0,40)
670829.05	MEMBRANE PROTECT.FOND.20/3,0M OBRA dont Eco-Contribution	60	M2	2,19	131,40	A	(1,20)

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 GENEVIERES

FACTURE n° 09153632 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un	PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
601264.02	GANT TRAVAUX LEGERS LOT 12 T10 OBRA	1	U	19,96	19,96	A	
BON N° 21236452 DU 19/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
679060.01	COLLE PVC EAU POTABLE-250ML OBRA dont Eco-Contribution	1	U	4,81	4,81	A	(0,09)
BON N° 21236456 DU 19/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
651990.01	CALCAIRE 0/ 15 MDP -GD 0.25 dont Eco-Contribution	4	GD	11,06	44,24	A	(0,40)
750053.01	TELEMETRE LASER GEO 50	1	U	68,78	68,78	A	
627326.01	EAU CRISTALINE 1,5L (6)	1	U	1,73	1,73	B	
BON N° 21236467 DU 20/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM							
149097.01	BOITE PLUV.EPERS+COUV 25/25 R25SP dont Eco-Contribution	2	U	23,99	47,98	A	(1,28)
242817.01	BROSSE PLAFOND RECTANGULAIRE VINYLE	2	U	2,55	5,10	A	
805814.01	CULOTTE PVC FF 87°30 D100 dont Eco-Contribution	1	U	6,32	6,32	A	(0,01)
BON N° 21236501 DU 25/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES Signé par SYLVAIN							
242817.01	BROSSE PLAFOND RECTANGULAIRE VINYLE	2	U	2,55	5,10	A	
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO							

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

N°TVA:

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

FACTURE n° 09153632 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
501751.01	VERNIS FONDATION -SEAU 25L OBRA	1	U		129,68	129,68	A	
223409.01	CEMFRANCE -SAC 35KG	1	U		8,56	8,56	A	
	dont Eco-Contribution					(0,20)		
BON N° 21236525 DU 26/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM								
199524.01	LIANT A MACONNER LM+ -SAC 30KG	1	U		10,10	10,10	A	
	dont Eco-Contribution					(0,15)		
110551.01	BRIQUE MAXI LINTEAU 20/20/110	1	U		32,32	32,32	A	
	dont Eco-Contribution					(0,01)		
BON N° 21236537 DU 26/02/26 ENLEVE AG. BOUZIES								
Signé par SYLVAIN								
743892.01	TUBE PVC EPANDAGE NORME CRA D100-4M	16	ML		3,39	54,24	A	
199524.01	LIANT A MACONNER LM+ -SAC 30KG	1	U		10,10	10,10	A	
	dont Eco-Contribution					(0,15)		
627326.01	EAU CRISTALINE 1,5L (6)	1	U		1,73	1,73	B	
	FRAIS FIXES					5,00	A	
	Total Eco-Contribution					(33,27)		
T	Taux	Base H-T	TVA					
A	20,00	4083,33	816,67					
B	5,50	5,19	0,29					

Veillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.

Carte N°2921001430253 Sylvain DUBOIS

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
4.088,52	816,96	4.905,48	31/03/26	L.C.R.	17807 00805 95421894046 75

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 6

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée. Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIERES

N° TVA :

AVOIR

n° 09153633 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 21236297 DU 2/02/26 SUR BON 21236290 AG. BOUZIES								
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM								
9505.01	PALETTE	SEAC	-1	U	21,00	-21,00		
AVOIR N° 21236332 DU 4/02/26 SUR BON 21236296 AG. BOUZIES								
V/REF: CHANTIER 59623 BRUGIDOU TOM								
390490.01	PALETTE TUILES	EDILIANS	-2	U	21,00	-42,00		
AVOIR N° 21236356 DU 6/02/26 SUR BON 21236288 AG. BOUZIES								
V/REF: CHANTIER 41297 RAMOND								
275281.01	UTHERM FLOOR K 100/120- 80MM R3,70		-7,20	M2	13,28	-95,62		
	dont Eco-Contribution					(-1,15)		
AVOIR N° 21236359 DU 6/02/26 SUR BON 21236331 AG. BOUZIES V/REF: 403207								
CHT 59623 BRUGIDOU TOM								
141031.17	TUILE MEDIANE+ PAYSAGE	ED	-102	U	1,33	-135,66		
	dont Eco-Contribution					(-1,02)		
390490.01	PALETTE TUILES	EDILIANS	-1	U	21,00	-21,00		
	Total Eco-Contribution					(-2,17)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-315,28	20,00% -63,06	-378,34	31/03/26	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 7

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 GENEVIERES

N°TVA:

AVOIR

n° 09153634 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 21236374 DU 9/02/26 SUR BON 21238589 AG. BOUZIES				V/REF: 403208				
CHT 59623 BRUGIDOU TOM								
645270.01	CLIP FAITIERE ROUGE	ELOS	-10	U	0,80	-8,00		
195224.04	ABOUT ARET.CANAL 868 PAYSAGE	ED	-1	U	18,57	-18,57		
AVOIR N° 21236375 DU 9/02/26 SUR BON 21238590 AG. BOUZIES				V/REF: 403208				
CHT 59623 BRUGIDOU TOM								
54315.05	TUILE CANAL 50 PAYSAGE	ED	-2	U	0,90	-1,80		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-28,37	20,00% -5,67	-34,04	31/03/26	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 8

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 378421

ENT DUBOIS S BTP
M. DUBOIS SYLVAIN
CORNUS
46330 CENEVIÈRES

N°TVA:

AVOIR

n° 09153635 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 24 75 57

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE									
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr REGULARISATION DE PRIX SUR BON N° 21236086 (FACT 09049235 DU 31/01/26) CHANT: BRUGIDOU TOM <tr> <td>141031.17</td><td>TUILE MEDIANE+ PAYSAGE</td><td>ED</td><td>-360</td><td>U</td><td>0,03</td><td>-10,80</td><td></td><td></td></tr>									141031.17	TUILE MEDIANE+ PAYSAGE	ED	-360	U	0,03	-10,80		
141031.17	TUILE MEDIANE+ PAYSAGE	ED	-360	U	0,03	-10,80											
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO																	

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	
-10,80	20,00% -2,16	-12,96	31/03/26	** AVOIR **	

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 9

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de prolêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

